

FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ FRZA - ANTI-STATIC CIRCUIT CHILLER, AEROSOL

Selon le SIMDUT 2015, en conformité avec la Loi sur les produits dangereux (LPD, telle que modifiée) et selon les exigences du Règlement sur les produits dangereux (RPD)

1. Identification

Identificateur de produit

Nom du produit FRZA - ANTI-STATIC CIRCUIT CHILLER, AEROSOL

Numéro du produit MCC-FRZA

Synonymes; noms de

commerce

"FRZA - Anti-Stat Micro Freeze"

Usages recommandés et restrictions d'utilisation du produit de la substance ou du mélange

Restrictions d'utilisation Aucune contre-utilisation spécifique n'a été identifiée.

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Fournisseur MICROCARE LLC

Fabricant MICROCARE LLC

> 595 John Downey Drive New Britain, CT 06051 United States of America

CAGE: OATV9

Tel: +1 800-638-0125, +1 860-827-0626

techsupport@microcare.com

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

Numéro de téléphone à INFOTRAC 1-800-535-5053 (CANADA et U.S.A.) 1-352-323-3500 (from anywhere in the world) composer en cas d'urgence

2. Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Statut règlementaire du

Dangers pour la santé

SIMDUT

Ce produit a été classifié selon les critères de danger du Règlement sur les Produits

Dangereux et la FDS contient toute l'information qui y est requise.

Dangers physiques Non Classifié Non Classifié

Non Classifié Dangers environnementaux

Santé humaine Un contact avec le gaz liquide peut provoquer des engelures éventuellement accompagnées

de lésions des tissus cutanés. Le contact répété ou prolongé avec la peau peut provoquer de

l'irritation, de la rougeur ou une dermatite. Dermatite légère, urticaire.

Physicochimique Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent circuler au ras du sol et s'accumuler au

fond des récipients. Les gaz ou vapeurs raréfient l'oxygène disponible pour respirer

(asphyxiant). N'est pas considéré comme un danger important à cause des faibles quantités

utilisées.

Éléments d'étiquetage

Mentions de danger H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

Conseils de prudence P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et

de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.

P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

P251 Ne pas perforer ni brûler, même après usage.

P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure

à 50°C/122°F.

P501 Éliminer le contenu/ récipient dans conformément à la règlementation locale.

Renseignements supplémentaires pour l'étiquette Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

Réservé aux installations industrielles.

Autres dangers

Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT ou vPvB.

3. Composition/information sur les ingrédients

Mélanges

HFC-134a Tetrafluoroéthane (HFC-134a Tetrafluoroethane)

60-100%

Numéro CAS: 811-97-2

Classification

Gaz Press., Liq. - H280

Asphyxiants simples — catégorie 1

PROPAN-2-OL 1-5% Trade secret

Numéro CAS: 67-63-0

Classification

Liq. Inflam. 2 - H225 Irrit. Yeux 2 - H319

TSOC ES 3 - H336

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est affiché dans la section 16.

Commentaires sur la

composition

Ne s'applique pas.

Composition

4. Premiers soins

Description des premiers soins

Orale En cas de doute, consulter immédiatement un médecin. Présenter cette fiche signalétique au

personnel médical.

Inhalation Déplacer la personne atteinte vers une source d'air frais et garder au chaud et au repos dans

une position confortable qui facilite la respiration. Relâcher tout accessoire vestimentaire serré tel que le col, la cravate ou le ceinturon. Consulter un médecin si les symptômes sont

graves ou s'ils persistent.

Ingestion Rincer la bouche minutieusement avec de l'eau. Demander un avis médical/Consulter un

médecin en cas de malaise. Ne pas faire vomir à moins que ce soit sous ordonnance du

personnel medical.

Date d'entrée en vigueur : 2021-02-04

FRZA - ANTI-STATIC CIRCUIT CHILLER, AEROSOL

Contact cutané Rincer avec de l'eau.

Contact oculaire Retirer toute lentille cornéenne et tenir les paupières bien écartées. Rincer avec de l'eau.

Consulter un médecin si les malaises persistent.

Protections des secouristes Le personnel des premiers soins devrait porter des équipements de protection appropriés

durant n'importe quel sauvetage.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Renseignements généraux La gravité des symptômes décrits variera selon la concentration et la durée de l'exposition.

Inhalation Les bruines peuvent provoquer une irritation des voies respiratoires.

Orale Considérant la nature physique de ce produit, une ingestion devient peu probable.

Contact cutané L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Contact oculaire Peut être un irritant faible pour les yeux. Peut provoquer des malaises.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Notes au médecin Traiter selon les symptômes.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés Le produit n'est pas inflammable. Éteindre avec une mousse résistante à l'alcool, le dioxyde

de carbone, la poudre sèche ou de l'eau pulvérisée. Utiliser des moyens d'extinction

d'incendie appropriés pour le feu environnant.

Agents extincteurs inappropriés

Ne pas utilser un extincteur à jet d'eau, car ceci risque de faire propager l'incendie.

Dangers spécifiques du produit dangereux

Dangers spécifiques Si les récipients sont chauffés, ils peuvent éclater violemment ou exploser à cause d'une

accumulation de pression. Les contenants d'aérosol qui explosent peuvent être propulsés à grande vitesse à partir du lieu d'incendie. En cas de bris de flacons d'aérosol, faire attention à

l'échappement rapide du contenu pressurisé et du propulseur.

Produits de combustion

dangereux

La décomposition thermique ou les produits de combustion peuvent inclure les substances

suivantes: Gaz et vapeurs dangereux.

Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre durant la lutte contre

l'incendie

Éviter de respirer les gaz ou vapeurs émanant de l'incendie. Évacuer les lieux. Refroidir les récipients exposés à la chaleur en utilisant de l'eau pulvérisée et les retirer de la zone d'incendie si cela peut se faire sans risque. Refroidir les récipients exposés aux flammes avec de l'eau et continuer longtemps après l'extinction de l'incendie. En cas de fuite ou de déversement non incendié, utiliser de l'eau pulvérisée pour disperser les vapeurs et protéger ceux et celles qui contrôlent la fuite. Contrôler l'eau de ruissellement en le confinant et en le gardant loin des égouts et des cours d'eau. Informer les autorités concernés de toute probabilité de risque de pollution aquatique.

Équipements de protection spéciaux pour les pompiers

Porter un appareil de protection respiratoire autonome à pression positive ainsi que des vêtements de protection appropriés. Les vêtements de pompiers qui fournissent un niveau de protection minimale lors d'incidents chimiques sont déterminés par le Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail, DORS/86-304, par les directives provinciales applicables à la santé et la sécurité au travail ou celles des normes de la NFPA le cas échéant.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles

Portez des vêtements de protection tel que décrit dans la Section 8 de cette fiche signalétique. S'abstenir d'agir sans la formation appropriée ou si cela implique un risque personnel. Ne pas toucher, ne pas marcher sur le matériel déversé. Évacuer les lieux. Risque d'explosion.

Précautions relatives à l'environnement

Précautions relatives à l'environnement

Éviter tout rejet dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de nettoyage

Portez des vêtements de protection tel que décrit dans la Section 8 de cette fiche signalétique. Nettoyer immédiatement tout produit déversé et gérer les déchets en toute sécurité. En cas de fuite, éliminer toutes les sources d'ignition. Aucune cigarette, étincelle, flamme ou autre source d'allumage n'est permis à proximité du déversement. Dans des conditions normales de manutention et d'entreposage, des déversements en provenance de contenant d'aérosol sont peu probables. En cas de bris de flacons d'aérosol, faire attention à l'échappement rapide du contenu pressurisé et du propulseur. Déversements Mineurs: Essuyer avec un chiffon absorbant et éliminer les déchets en toute sécurité. Déversements Majeurs: Si le produit est soluble dans l'eau, diluer le déversement avec de l'eau et absorber avec une vadrouille. Alternativement, ou si insoluble dans l'eau, absorber le déversement avec une matière inerte, sèche et placer dans un récipient convenable à l'élimination des déchets. Rincer la zone contaminée avec beaucoup d'eau. Se laver minutieusement après avoir avoir fait face au déversement. Pour l'élimination des déchets, consulter la Section 13.

Références à d'autres sections

Référence à d'autres sections

Pour la protection personnelle, consultez la Section 8. Voir la section 11 pour de l'information supplémentaire concernant les dangers à la santé. Consulter la Section 12 pour de l'information supplémentaire concernant les dangers écologiques. Pour l'élimination des déchets, consulter la Section 13.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Précautions pour l'utilisation

Lire et suivre les recommandations du fournisseur. Portez des vêtements de protection tel que décrit dans la Section 8 de cette fiche signalétique. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Ne pas exposer les contenants d'aérosol à haute température ni en plein soleil. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou toute autre source d'ignition. Ne pas perforer ni brûler, même après usage. La pulvérisation s'évaporera et refroidira rapidement et en cas de contact avec la peau, pourrait provoquer de l'engelure ou des brûlures par le froid. Éviter le contact avec les yeux. Éviter d'inhaler les vapeurs et brouillards.

Conseils sur l'hygiène du travail en général

Laver rapidement la peau si elle devient contaminée. Enlever les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Précautions pour le stockage

Entreposer à l'écart des matières incompatibles (voir Section 10). Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Conserver le récipient bien fermé, dans un endroit frais bien ventilé. Garder le récipient en position vertocale. Protéger les récipients afin d'éviter qu'ils soient endommagés. Protéger du rayonnement solaire. Ne pas entreposer près des sources de chaleur ne pas exposer à des températures élevées. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/122°F.

Classe de stockage

Entreposage pour produits chimiques.

Utilisation (s) finale (s) particulière (s)

Utilisation (s) finale (s) spécifique (s)

Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées à la Section 1.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

HFC-134a Tetrafluoroéthane (HFC-134a Tetrafluoroethane)

Limite d'exposition de longue durée (8-heures VEMP): OES 4240 mg/m³

PROPAN-2-OL

Limite d'exposition de longue durée (8-heures VEMP): ACGIH 200 ppm 492 mg/m³ Limite d'exposition de courte durée (15-minutes): ACGIH 400 ppm 984 mg/m³ $\Delta \Delta$

ACGIH = American Conference of Governmental Industrial Hygienists. A4 = Ne peut pas être classé quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

Contrôles de l'exposition

Équipement de protection





Contrôles d'ingénierie appropriés Fournir un système adéquat de ventilation. Respecter toute limite d'exposition

professionnelle applicable au produit ou aux ingrédients.

Protection des yeux/du visage

À moins que l'évaluation rapporte la nécessité d'une plus grande protection, il faudra porter

les équipements de protection suivants: Lunettes de protection bien ajustées.

Protection des mains

Aucune recommandation spécifique quant à la protection des mains.

Autre protection de la peau et du corps

Porter des vêtements appropriés pour prévenir les contacts répétés ou prolongés avec la

peau.

Mesures d'hygiène

Se laver après usage et avant de manger, de fumer et d'utiliser les toilettes. Ne pas manger,

boire ou fumer en manipulant ce produit.

Protection des voies respiratoires

S'assurer que tout équipement de protection respiratoire convienne à l'utilisation prescrite et est approuvé par NIOSH. Vérifier que le respirateur soit bien ajusté et que le filtre soit remplacé régulièrement. Les cartouches filtrantes anti -gaz et combinés doivent être conformes au Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail, DORS/86-304, Partie XII, ainsi qu'à tout règlement provincial applicable à la santé et la sécurité au travail. Les masques couvre-visage complets avec cartouches de filtre remplaçables doivent être conformes au Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail, DORS/86-304, Partie XII, ainsi qu'à tout règlement provincial applicable à la santé et la sécurité au travail. Les appareils de protection respiratoire avec demi -masque et quart de masque comportant des cartouches de filtration remplaçables doivent être conformes au Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail, DORS/86-304, Partie XII, ainsi qu'à tout règlement provincial applicable à la santé et la sécurité au travail.

Contrôles d'exposition liés à la Garder le contenant hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. protection de l'environnement

9. Propriétés physiques et chimiques

Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Apparence Liquide. Gaz Aérosol.

Couleur Incolore.

Odeur Légère. Éther.

Seuil olfactif Aucune information disponible.

pH Aucune information disponible.

Point de fusion Aucune information disponible.

Point intital d'ébullition et

intervalle d'ébullition

-26°C/-16°F

Point d'éclair Aucune information disponible.

Taux d'évaporation Aucune information disponible.

Facteur d'évaporation Aucune information disponible.

Inflammabilité (solide, gaz) Aucune information disponible.

Limites Limites d'explosibilité/d'inflammabilité: n/a Limites supérieures

supérieures/inférieures d'ex **d'inflammabilité ou limites**

d'explosibilité

d'explosibilité/d'inflammabilité: n/a

Autre inflammabilité Le produit n'est pas inflammable.

Tension de vapeur 96 PSIA @ 20°C

Densité de vapeur 3.6 @ 25 C / 77 F

Densité relative Aucune information disponible.

Masse volumique Aucune information disponible.

Solubilité(s) Légèrement soluble dans l'eau.

Coefficient de partage Aucune information disponible.

Température d'auto-

inflammabilité

Aucune information disponible.

Température de

décomposition

Aucune information disponible.

Viscosité Aucune information disponible.

Propriétés explosives Aucune information disponible.

Commentaires Aérosol

Global Warming Potential

(GWP)

Surface tension

Indice de réfraction Aucune information disponible.

Particules d'une taille Aucune information disponible.

Poids moléculaire Aucune information disponible.

Volatilité 100%

Concentration de saturation Aucune information disponible.

Température critique Aucune information disponible.

Composé organique volatile Ce produit contient au maximum 12 g/l de COV.

Heat of vaporization (at boiling

point), cal/g (Btu/lb)

10. Stabilité et réactivité

RéactivitéConsulter les autres sous-sections de cette section pour de plus amples détails.

Stable aux températures ambiantes normales et quand utilisé tel que recommandé. Stable

sous les conditions d'entreposage prescrites.

Risques de réactions

dangereuses

Pas de réaction potentiellement dangereuse connue.

Conditions à éviter Ne pas exposer les contenants d'aérosol à haute température ni en plein soleil. Récipient

sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

Matières incompatibles Aucune matière spécifique ni groupe de matières n'est susceptibles de réagir avec le produit

pour entraîner une situation dangereuse.

Produits de décomposition

dangereux

Ne décompose pas lorsqu'utilisé et entreposé tel que recommandé. La décomposition thermique ou les produits de combustion peuvent inclure les substances suivantes: Gaz et

vapeurs dangereux.

11. Données toxicologiques

Données sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - voie orale

Notes (DLso par voie orale) Les critères de classification ne sont pas satisfaits en fonction des données disponibles.

Toxicité aiguë - par contact cutané

Notes (DLso par voie cutanée) Les critères de classification ne sont pas satisfaits en fonction des données disponibles.

Toxicité aiguë - par inhalation

Notes (CL₅₀ par inhalation) Les critères de classification ne sont pas satisfaits en fonction des données disponibles.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données animalesLes critères de classification ne sont pas satisfaits en fonction des données disponibles.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires Les critères de classification ne sont pas satisfaits en fonction des données disponibles.

graves/Irritation oculaire
Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Les critères de classification ne sont pas satisfaits en fonction des données disponibles.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Les critères de classification ne sont pas satisfaits en fonction des données disponibles.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Génotoxicité - in vitroLes critères de classification ne sont pas satisfaits en fonction des données disponibles.

Cancerogénicité

Cancérogénicité Les critères de classification ne sont pas satisfaits en fonction des données disponibles.

Cancérogénicité selon le

CIRC

Contient une substance qui peut être potentiellement cancérogène. CIRC Groupe 3

inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - Les critères de classification ne sont pas satisfaits en fonction des données disponibles.

fertilité

Toxicité pour la reproduction - Les critères de classification ne sont pas satisfaits en fonction des données disponibles. **développement**

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

Toxicité spécifique pour certains organes cibles -

Non classifié comme ayant une toxicité spécifique pour certains organes cibles suite à une

exposition unique.

exposition unique

Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées

Toxicité spécifique pour certains organes cibles -

Non classé comme exerçant une toxicité spécifique sur certains organes cibles suite à une

exposition répétée.

Danger par aspiration

exposition répétée

Danger par aspiration Les critères de classification ne sont pas satisfaits en fonction des données disponibles.

Renseignement généraux La gravité des symptômes décrits variera selon la concentration et la durée de l'exposition.

Inhalation Les bruines peuvent provoquer une irritation des voies respiratoires.

Orale Considérant la nature physique de ce produit, une ingestion devient peu probable.

Contact cutané L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Contact oculaire Peut être un irritant faible pour les yeux. Peut provoquer des malaises.

Voie d'exposition Ingestion Inhalation Contact par la peau et/ou les yeux

Organes cibles Pas d'organe cible connu.

Données toxicologiques relatives aux ingrédients

HFC-134a Tetrafluoroéthane (HFC-134a Tetrafluoroethane)

Autres effets sur la santé Il n'y a aucune preuve que le produit puisse causer le cancer.

Toxicité aiguë - par inhalation

Toxicité aiguë par 567 000,0

inhalation (CL₅₀ gaz ppmV)

Espèces Rat

ETA par inhalation (gaz

567 000,0

ppmV)

Inhalation Les valeurs irritent le système respiratoire. Peut provoquer la toux et de la difficulté

à respirer.

Orale Peut causer une douleur d'estomac ou un vomissement. Peut provoquer la nausée,

des maux de tête, l'étourdissement et l'intoxication.

Contact cutané Peut provoquer un eczéma de contact. Le contact avec la forme liquide peut

provoquer des engelures.

Contact oculaire Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

PROPAN-2-OL

Cancerogénicité

Cancérogénicité selon le CIRC Groupe 3 inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

CIRC

Cancérogénicité selon le Non énumérés à la liste.

NTP

12. Données écologiques

Écotoxicité Pas considéré comme dangereux pour l'environnement. Cependant, des déversements

majeurs ou fréquents peuvent avoir des effets dangereux sur l'environnement.

Toxicité Les critères de classification ne sont pas satisfaits en fonction des données disponibles.

Données écologiques relatives aux ingrédients

HFC-134a Tetrafluoroéthane (HFC-134a Tetrafluoroethane)

Toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poissons CL₅₀, 96 hours: 450 mg/L, Poissons

Toxicité aiguë - invertebrés CE₅₀, 48 hours: 980 mg/L, Daphnia magna (Daphnie)

aquatiques

PROPAN-2-OL

Toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poissons CL50, 96 hours: 9,640 mg/L, Poissons

Toxicité aiguë - invertebrés CE₅₀, 48 hours: 5102 mg/L, Daphnia magna (Daphnie)

aquatiques

Toxicité aiguë - plantes

aquatiques

Cl₅₀, 72 hours: >2,000 mg/L, Algues

Persistance et dégradation

Persistance et dégradation La dégradabilité du produit n'est pas connu.

Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation Aucune donnée disponible sur la bioaccumulation.

Coefficient de partage Aucune information disponible.

Données écologiques relatives aux ingrédients

HFC-134a Tetrafluoroéthane (HFC-134a Tetrafluoroethane)

Coefficient de partage Pow: 1.06

PROPAN-2-OL

: 0.05 Coefficient de partage

Mobilité dans le sol

Mobilité Le produit contient des composés organiques volatiles (COV) qui seront facilement évaporés

de toute surface.

Révision: 54

Autres effets nocifs

Autres effets néfastes Non reconnu.

13. Données sur l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Renseignements généraux

Autant que possible réduire ou empêcher la production de déchets. Réutiliser ou recycler les produits là où il est possible de le faire. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. La manipulation des déchets requiert les mêmes précautions de sécurité qui s'appliquent à la manipulation du produit. Manipuler avec précaution les récipients vides qui n'ont pas été minutieusement nettoyés ou rincés. Les récipients vides ou leurs doublures peuvent retenir quelques résidus du produit et dès lors, devenir potentiellement dangereux.

Méthodes d'élimination

Ne pas jeter les résidus à l'égout. Ne pas percer ni incinérer les récipients vides à cause d'un risque d'explosion. Éliminer les produits en surplus et ceux qui ne sont pas recyclables par le biais d'un entrepreneur accrédité pour l'élimination des déchets Les déchets, les résidus, les récipients vides, les vêtements de travail usagés et le matériel de nettoyage contaminé devront être recueillis dans des récipients prévus à cet effet, avec étiquette décrivant leur contenu.

14. Informations relatives au transport

Désignation officielle de transport de l'ONU

Désignation officielle de transport (LTMD)

LIMITED QUANTITY

Désignation officielle de

transport (IMDG)

UN1950 AEROSOLS, NON-FLAMMABLE, 2.2, LIMITED QUANTITY

Désignation officielle de

transport (OACI)

UN1950 AEROSOLS, NON-FLAMMABLE, 2.2, LIMITED QUANTITY

Désignation officielle de

transport (DOT)

LIMITED QUANTITY

Groupe d'emballage

Groupe d'emballage

(International)

Ne s'applique pas.

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune information n'est requise.

15. Informations sur la règlementation

Document d'orientation Workplace Exposure Limits EH40.

Introduction to Local Exhaust Ventilation HS(G)37.

Inventaires

Canada (DSL/NDSL)

DSL

États-Unis (TSCA)

Oui

États-Unis (TSCA) 12(b)

Non énumérés à la liste.

Australie (AICS)

Non énumérés à la liste.

Corée (KECI)

Non énumérés à la liste.

Philippines (PICCS)

Non énumérés à la liste.

Taïwan (TCSI)

Non énumérés à la liste.

Nouvelle-Zélande (NZIOC)

Non énumérés à la liste.

16. Autres informations

Abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité LTMD: La Loi sur le transport des marchandises dangereuses.

IATA: Association du Transport Aérien International.

OACI: Organisation de l'aviation civile internationale (OACI).

IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.

CAS: Chemical abstracts service. ATE: Estimation de la toxicité aigüe.

CL₅o: Concentration Létale médiane pour 50 % des organismes d'essai.

DL₅₀: Dose Léthale médiane pour 50 % des organismes d'essai.

CE₅₀: Concentration efficace médiane.

PBT: Substance persistante, bioaccumulable et toxique (PBT).

vPvB: très persistantes et très bioaccumulables.

Abréviations et acronymes reliés à la classification

Aérosol = Aérosol

Conseils relatifs à la formation Cette matière devrait être utilisée uniquement par du personnel formé.

Date de la révision 2021-06-21

Révision 54

Date d'entrée en vigueur 2021-02-04

Numéro de la FDS AEROSOL - FRZA

Mentions de danger intégrales H225 Liquide et vapeur très inflammables.

H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H336 Peut provoquer somnolence ou des vertiges.

Peut déplacer l'oxygène et causer rapidement la suffocation.

Les renseignements se rapportent spécifiquement au produit désigné et peuvent ne pas être valides si le produit est utilisé en combinaison avec d'autres produits ou si le produit est impliqué dans n'importe quel procédé. Ces renseignements sont, aux meilleures des connaissances et croyance de la société, exactes et fiables à la date indiquée. Toutefois, on ne prétend ement fournir une caution, garantie ou responsabilité quant à leur exactitude, leur fiabilité ou leur intégralité. Il incombe à l'utilisateur la responsabilité de s'assurer de la pertinence de ces renseignements pour ses propres besoins.